

29 L'image du travail va-t-elle évoluer ?

Non seulement la réforme Aubry engage le débat sur l'emploi et le chômage, mais elle pose également la question de la place du travail dans l'entreprise et plus largement dans la société (questions 2 et 34, pages 13 et 95).

Selon une récente enquête (INSEE, décembre 1997), un peu plus d'un Français sur quatre seulement déclarait que le travail était synonyme de bonheur alors qu'une écrasante majorité considère pourtant que le travail est ce qu'il y a de plus important pour être heureux. La réduction du temps de travail va peut-être réconcilier ces deux tendances, apparemment contradictoires, en modifiant le rôle que l'on octroie au travail dans la société, et donc son image.

Profitant de la réduction du temps de travail, les employeurs seraient en mesure de réorganiser le travail au sein de leur entreprise, tandis que les salariés accorderaient au temps libre choisi davantage de place et pourraient alors s'investir dans d'autres activités que celles strictement productives.

De nombreux spécialistes du travail et de la vie en société (question 34, page 95) appellent ainsi de leurs vœux le développement d'un tiers secteur, non

marchand, associatif, culturel, sportif... Ils souhaitent que la réforme du temps de travail permette de reconsidérer l'image du travail. Elle fournirait l'occasion d'établir un nouveau rapport à l'activité en créant d'autres modes d'intégration de l'individu dans la société. Autrement dit : travailler moins et autrement, profiter du temps ainsi libéré pour améliorer sa qualité de vie.

L'exemple de la Suède est à ce titre instructif. La réduction du temps de travail y sert d'abord à améliorer la qualité de vie des salariés, en leur offrant notamment des congés parentaux, des formations qualifiantes permettant d'évoluer vers des travaux moins pénibles.

Si les salariés se déclarent persuadés que la réduction du temps de travail va provoquer une modification des modes d'organisation du travail (question 30, page 87), la définition d'une nouvelle image du travail au sein de la société dépendra de la façon dont chacun pourra profiter du nouvel ordonnancement qui se dessine.